



CHARGE DE MISSION (H/F) SAGE ADOUR AMONT

Offre d'emploi

CONTEXTE

L'Institution Adour assure le portage de 4 schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) pour le compte des commissions locales de l'eau (CLE), en concertation et en partenariat avec les acteurs locaux.

Le SAGE Adour amont, approuvé le 19 mars 2015, est entré en phase de révision fin 2021. Son territoire s'étend actuellement sur 4 500 km² à cheval sur les 4 départements du bassin de l'Adour (65, 64, 32, 40). Une extension de 285 km² est en cours pour assurer une cohérence hydrographique et répondre aux attentes du SDAGE 2022-2027 et des acteurs locaux.

La commission locale de l'eau souhaite porter une révision ambitieuse, intégrant les enjeux du changement climatique, et reconnecter le SAGE avec les acteurs locaux. A cette fin, des commissions géographiques ont été déployées sur le territoire pour co-construire le document avec les acteurs locaux. En septembre 2023, le nouvel état des lieux-diagnostic a été approuvé par la commission locale de l'eau.

Dans ce contexte, un partenariat politique, technique et financier a été développé avec les EPCI-FP du territoire. Il permet notamment de renforcer l'équipe d'animation du SAGE pour mieux accompagner les acteurs locaux, et notamment les communautés de communes et d'agglomération, dans la mise en œuvre du SAGE en vigueur.

OBJECTIFS GENERAUX ET MISSIONS

Au sein de l'équipe d'animation du SAGE Adour amont, la personne recrutée sera chargée de développer une dynamique locale autour du SAGE, notamment :

- en accompagnant les acteurs locaux dans la mise en œuvre du SAGE, notamment par le développement de partage d'expérience et le montage de projets coordonnés entre acteurs ;
- en favorisant la communication autour des thématiques du SAGE ;
- en contribuant à co-concevoir et co-animer les commissions géographiques et thématiques du SAGE.

En tant que de besoin et en complémentarité avec l'équipe d'animation, la personne sera amenée à participer à toute autre mission relative à l'animation de la révision ou l'animation du SAGE Adour amont au sens plus large. Elle assurera cela en étroite collaboration avec l'animatrice du SAGE Adour amont en poste, référente technique du projet, en charge du pilotage de la révision du SAGE et des relations avec les instances. Elle pourra en outre s'appuyer sur les chargé(e)s de mission des SAGE limitrophes pour initier/mener/suivre des démarches inter-SAGE lorsque cela sera nécessaire.

Mise en œuvre du SAGE en vigueur :

- Impulser la mise en place et suivre les projets du territoire participant à la mise en œuvre des objectifs et dispositions du SAGE Adour amont ;
- Accompagner les porteurs de projets et porter l'animation sur le territoire liée aux enjeux et objectifs du SAGE Adour amont ;
- Initier et mener les études ou actions prévues dans le SAGE Adour amont pour sa phase de mise en œuvre ; en particulier, réaliser les études prévues en portage de la structure porteuse du SAGE.

Le titulaire du poste veillera à développer le sentiment d'appartenance à un bassin cohérent dans l'accompagnement proposé au territoire. A cette fin, il pourra notamment privilégier une approche thématique ou par enjeu.

Les thématiques pré-identifiées comme prioritaires pour l'année 2024 concernent l'accompagnement d'acteurs de l'eau potable, la coordination des actions autour de la réduction de l'érosion des sols et la redynamisation du réseau d'acteurs gravitant autour des boissements rivulaires. Le titulaire du poste pourra s'appuyer sur l'animatrice du SAGE actuelle pour la prise en main de ces thématiques et contribuera à l'identification de thématiques complémentaires pour 2024, le cas échéant, et pour les années suivantes.

Communication :

- Déployer une communication adaptée aux actualités du bassin et aux attentes des instances du SAGE autour des enjeux de l'eau au sens large.

Le titulaire du poste pourra s'appuyer sur une stratégie communication existante et mobiliser des outils existants (newsletter, organisation de journées thématiques, site internet) ou à développer (relations presse...). Cette communication pourra être proposée, lorsque cela apparait pertinent, en étroite collaboration avec les SAGE limitrophes ou, le cas échéant, les partenaires locaux.

Animation des instances du SAGE :

- Contribuer à la co-construction et à la co-animation des instances de concertation ouvertes aux acteurs locaux, dont les EPCI-FP notamment, en lien étroit avec l'animatrice du SAGE en poste ;
- Contribuer à la rédaction des documents nécessaires à la révision du SAGE (documents formels, synthèses pédagogiques, notes diverses, etc.) pour la commission locale de l'eau et les instances associées ;
- Rendre compte aux instances du SAGE (comité technique, Bureau, commissions géographiques, CLE) de l'avancement des actions menées, par des interventions en séance ou la rédaction de bilans.

PROFIL ET COMPETENCES REQUISES

Bac+5 dans un des domaines suivants : eau/milieux aquatiques/environnement ou concertation/sciences politiques ou dans l'un des domaines abordés par le SAGE, notamment agronomie, avec une appétence forte pour la concertation.

Expérience dans la gestion de projet / la concertation en collectivité appréciée.

Permis B valide exigé.

Qualités personnelles :

- Capacité d'animation (concertation, communication, médiation, motivation) et qualités oratoires avec différents publics (élus, professionnels, techniciens...) ;
- Qualités relationnelles et d'écoute ; aptitude à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et avec des partenaires ;
- Esprit d'analyse et de synthèse, pédagogie, qualité rédactionnelle ;
- Capacité d'organisation, autonomie, sens de l'initiative ; dynamisme, force de proposition.

Connaissances et compétences techniques :

- Connaissances techniques et scientifiques pluridisciplinaires et transversales : gestion intégrée de la ressource en eau et en aménagement du territoire, écologie des milieux aquatiques, hydrologie, agronomie et pratiques agricoles, assainissement, eau potable, qualité de l'eau, prospective et changement climatique, etc. ;
- Connaissances des acteurs (publics, parapublics, privés, socio-économiques, associatifs, etc.) usagers des ressources en eau et/ou œuvrant pour leur gestion ;
- Connaissances du cadre réglementaire, du fonctionnement des collectivités et des établissements publics et des procédures de marchés publics ;
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Excel, Word, Power-point) ;
- Maîtrise d'un outil SIG (Qgis) ;
- Maîtrise d'outils libres de création graphique et de communication.

Savoirs-faire :

- Conduite et gestion de projet ;
- Suivre et impulser une dynamique ; mobiliser des partenaires ;
- Maîtriser les techniques d'animation / concertation / négociation ; animer des réunions ;
- Elaborer des diagnostics de territoire et les diffuser et les vulgariser ;
- Rédiger un cahier des charges, gérer des marchés, suivre des études, rédiger des demandes de subventions.

RELATIONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

Rattachement hiérarchique : responsable du service gestion intégrée

Nombre de personnes encadrées : aucune

Relations internes : ensemble des agents de l'Institution Adour

Relations externes : élus et services des collectivités territoriales, services de l'Etat et ses établissements publics, agence de l'eau Adour-Garonne, associations, acteurs économiques et scientifiques, usagers, citoyens, etc.



CONDITIONS D'EMPLOI

Type de contrat : CDD de 3 ans

Catégorie : A - ingénieur territorial ; rémunération selon les grilles du cadre d'emploi

Temps de travail : 35 h/semaine

Moyens matériels du poste : ordinateur, téléphone fixe et mobile, imprimante, véhicule de service en partage

Lieux de travail : résidence administrative à Mont-de-Marsan (Landes), déplacements à prévoir sur le périmètre du SAGE Adour amont, soit depuis Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) en amont jusqu'à Dax (Landes) en aval ; possibilité de télétravail 2 jours maximum par semaine sur accord de l'employeur.

Candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) à adresser au **Président de l'Institution Adour** (Institution Adour, 38 rue Victor Hugo, 40025 Mont-de-Marsan Cedex ; contact-rh@institution-adour.fr ; 05.58.46.18.70), **jusqu'au 15 mars 2024**.

